

## TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

### **Banque de candidatures (liste de remplacement)**

Le Centre de services scolaire de Charlevoix est à la recherche de personnes afin de combler des besoins et remplacements temporaires de technicienne ou technicien en éducation spécialisée pour l'ensemble des écoles de son territoire.

#### **Nature du travail :**

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

#### **Attributions caractéristiques :**

Consulter le « *Plan de classification* » des emplois du personnel de soutien au [www.cpn.gouv.qc.ca](http://www.cpn.gouv.qc.ca).

#### **Qualifications requises :**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technique d'éducation spécialisée ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

#### **Pour poser votre candidature :**

Faire parvenir une lettre de motivation et un curriculum vitae à jour, ainsi qu'une copie de vos diplômes et qualifications à :

M<sup>me</sup> Tina Boulianne  
Service des ressources humaines  
Centre de services scolaire de Charlevoix  
575, boul. de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1T5  
Téléphone : 418 665-3765 poste 3020 Télécopieur : 418 665-6805  
Courrier électronique : [cv@cscharlevoix.qc.ca](mailto:cv@cscharlevoix.qc.ca)

Le Centre de services scolaire de Charlevoix favorise l'embauche des femmes, des membres des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones et des personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de sélection. **Seules les personnes retenues seront contactées.** Les personnes sélectionnées pourront être invitées à passer une entrevue ou des tests. Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que le Service des ressources humaines a bien reçu les documents supportant sa candidature.